



Centre de gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Nord
14 rue Jeanne Maillotte
B.P. 1222
59013 Lille Cedex

Mercredi 14 septembre 2011

Concours de Rédacteur Territorial 2011
CANDIDATS 3^{ème} CONCOURS - SPECIALITE ADMINISTRATION GENERALE

Epreuve écrite d'admissibilité
DES REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS

sur le domaine suivant :

**LES FINANCES, LES BUDGETS ET L'INTERVENTION
ECONOMIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Durée 3 heures - Coefficient 3

Attention :

Reportez obligatoirement le numéro des questions sur votre copie

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, etc...), autre que celle(s) figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier, ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo soit noir soit bleu est autorisé (bille, plume, ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte

Question 1

La réforme de la taxe professionnelle

Question 2

Le principe d'autonomie financière des Collectivités Territoriales

Question 3

Définissez la gestion de fait

Question 4

Quels sont les principes budgétaires dans les Collectivités Territoriales ?